

Département de Loire Atlantique	République Française
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON</b>	<b>CONSEIL du 30 MARS 2023</b> <b>Délibération n° 09_30-03-2023</b>
2, Bd de la Loire – 44260 SAVENAY	<b>Date de convocation</b> : 24/03/2023 <b>Lieu de la séance</b> : Lavau-sur-Loire <b>Date de la séance</b> : 30/03/2023
<b>Présents :</b> Messieurs : A. LE BORGNE, J.L THAUVIN, R. GUYON, D. GUILLE, T. GADAIS, M. GUILLARD, P. MARTIN, P. BRIAND, A. JOGUET, R. NICOLEAU, Y. TAILLANDIER, A. FARCY, M. MEZARD, F. MOREAU, P. CORBEL, J. TATARD  Mesdames : V. BARILLAU, M. GALLERAND, N. FLAURAUD, S. PASCO, C. TRAMIER, M. LEJEUNE, D. HARIOT, V. GAUTIER, C. SACHOT, E. LE QUENVEN, P. CHABAUD, C. PETER,	<b>Nombre de membres en exercice</b> : 36 <b>Quorum</b> = 19 <b>Nombre de conseillers présents</b> : 28 <b>Procurations</b> : 5 <b>Absents</b> : 3 <b>Nombre de votants</b> : 33
<b>Absents excusés ayant donné procuration à :</b> P. CORMERAIS pouvoir à T. GADAIS JP. BLANC pouvoir à A. JOGUET H. COUTELLER pouvoir à P. MARTIN M. VANDEN BRUGGE pouvoir à E. LE QUENVEN I. LE BELLEGO pouvoir à P. CHABAUD	<b>Présidence</b> : R. NICOLEAU <b>Secrétaire de séance</b> : M. MÉZARD <b>Rapporteur</b> : JL. THAUVIN
<b>Absents excusés :</b> E. SABATHIER J. LERAY S. HALLIEN-LANIO	

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE  
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 2023**

Le budget primitif du Budget Annexe Développement Economique fait ressortir les équilibres suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
<b>DEPENSES</b>	15 272 403.64 €	17 132 390.48 €
<b>RECETTES</b>	15 272 403.64 €	17 132 390.48 €

Vu la commission des finances du 15 mars 2023,

## CONCLUSION

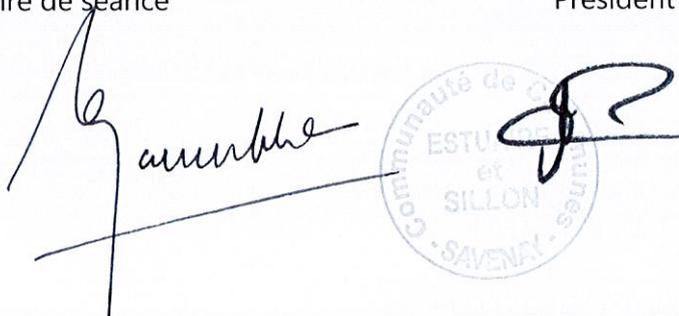
Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ☛ DE VOTER le Budget Primitif du Budget Annexe Développement Economique tel que présenté,
- ☛ D'AUTORISER le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait le 31 mars 2023

Michel MÉZARD  
Secrétaire de séance

Rémy NICOLEAU  
Président



The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is for Michel Mézard, and the one on the right is for Rémy Nicoleau. A circular official stamp is partially visible in the background, containing the text 'Communauté de Communes ESTUAIRE et SILLON' and 'SAVENEY - SAUNES'.

ACTE RENDU EXECUTOIRE

APRES TRANSMISSION EN PREFECTURE LE :

ET PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET DE LA CCES LE : 04 AVR 2023

Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON

Rémy NICOLEAU